

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
des Hauts-de-France  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Nord

**Décision n° 11844 du 16 mai 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1810800S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> juin 2018 :

**Adiasse Jérôme** NIGEND : 165 632 NLS : 8 022 201

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juin 2018 :

**Tomczyk Christophe** NIGEND : 139 915 NLS : 5 272 195

**Richard Laurent** NIGEND : 160 683 NLS : 8 017 679

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juin 2018 :

**Ledoux Benjamin** NIGEND : 249 131 NLS : 8 100 121

**Houplain Cédric** NIGEND : 205 826 NLS : 8 059 689

**Dezèque Jérémy** NIGEND : 238 213 NLS : 8 082 957

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 mai 2018.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*  
J. HÉBRARD